



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

Direction départementale
des territoires du Puy-de-
Dôme

QUARTUS ENSEMBLIER URBAIN
91 avenue de la République
63100 CLERMONT FERRAND

Service eau,
environnement, forêt

Dossier suivi par :

Damien MEYRONNEINC 

Mèl : ddt-seef-spe@puy-de-dome.gouv.fr

Tél. : +33 4 73 42 16 88

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement :
reconversion d'une halle industrielle en logements, bureaux et activités sur la commune de CLERMONT-FERRAND
Courrier de notification de décision

Réf. : 63-2019-00078

Clermont-Ferrand, le 13 Mai 2019

Monsieur,

Par courrier en date du 06 Mars 2019, vous avez déposé un dossier de déclaration concernant :

**la reconversion d'une halle industrielle en logements, bureaux et activités
sur la commune de CLERMONT-FERRAND**

dossier enregistré sous le numéro : **63-2019-00078**.

J'ai l'honneur de vous informer que **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

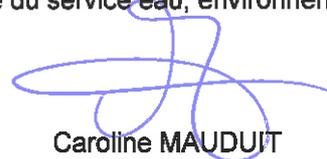
Vous veillerez à respecter les engagements pris dans votre dossier et les arrêtés de prescriptions joints.

Le service police de l'eau devra être averti 15 jours avant le début des travaux, en utilisant la fiche jointe.

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental des territoires
et par délégation,
La cheffe du service eau, environnement, forêt



Caroline MAUDUIT

PJ : arrêté(s) de prescriptions générales
avis de début de travaux